



28 NOUVEAUX LOGEMENTS AU PUY LA PREMIÈRE PIERRE EST POSÉE

Cet investissement de près de 4M€ devrait offrir 28 logements sociaux d'ici le printemps 2021. Une opération qui s'inscrit dans le cadre de reconstitution de l'offre démolie du Val-Vert (NPNRU).

C'est à proximité immédiate de la clinique «Bon secours» et l'entrée de ville historique par la RN 88 Sud que se situe la rue Henri Dunant. Les engins de chantier y ont débuté leur balet, qui devrait s'achever au printemps 2021.

DE 49 M² À 83 M²

Proche des transports en commun, le site est à une poignée de minutes du centre-ville du Puy-en-Velay et l'immeuble de trois étages proposera 28 logements : 9 T2, 9 T3 et 10 T4, pour des superficies allant de 49 m² à 83 m², et des loyers allant de 323 € à 511 €.

Chaque appartement bénéficiera d'une terrasse ou d'un balcon et chacun disposera d'une place de stationnement aérien. On note également que chaque logement répondra à la performance énergétique RT2012 et que la production d'eau chaude sanitaire et de chauffage sera assurée par des chaudières individuelles gaz à condensation.

LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE : UN ACCOMPLISSEMENT

C'est ainsi que le perçoit le sénateur Duplomb qui assure que c'est «la fin du parcours du combattant» car «dans notre pays, c'est devenu plus dur d'affronter le cadre réglementaire et normatif que de bâtir un immeuble à la sueur de son front».

ADAPTÉS AUX SENIORS ET PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Ces logements sociaux s'inscrivent dans le cadre de la reconstitution de l'oeuvre démolie du Val Vert (NPNRU) partiellement pour sept logements, qui seront fléchés en priorité pour les familles à reloger par la démolition prévue. Les trois logements T2 du rez-de-chaussée seront adaptés pour le maintien à domicile des séniors et le logement T4, toujours au rez-de-chaussée, sera adapté à des personnes à mobilité réduite (PMR). Le parc sera composé de 21 PLUS (prêt locatif à usage social), l'équivalent des HLM (habitation à loyer modéré) traditionnelles, et 7 PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) réservés aux personnes en situation de grande précarité. «J'ai vécu jusqu'à 15 ans en HLM et je sais ô combien c'est important de proposer des loyers modérés», a tenu à rappeler le sénateur Laurent Duplomb.

«ON S'ACCROCHE CAR LE QUARTIER DU VAL-VERT LE MÉRITE»

Les enveloppes consacrées au nouveau plan de rénovation urbaine (NPNRU) sont, pour la ville du Puy, moins importantes que celles pour les opérations passées comme à Chadrac avec la Bouteyre et au quartier de Guitard. «On est sur des enveloppes nettement moins conséquentes», déplore le maire du Puy Michel Chapuis, «puisque l'on bénéficiait de 50M€ pour l'opération précédente, et là l'enveloppe n'est que de 30 M€». Évalué à près de 40 millions d'euros dans un premier temps, le programme avait été réduit à 26 millions d'euros, au grand dam des élus qui ont finalement trouvé de nouveaux

financements. «On s'accroche car le quartier du Val-Vert le mérite», poursuit Michel Chapuis, «on a un quartier historiquement très investi par ses habitants, avec de vrais atouts, je pense à la place Eugène Pebellier avec des commerces, une église et une connotation de quartier très importante. On a là un vrai challenge à réussir en termes de rénovation de locaux et d'aménagement des espaces urbains».

LE DÉTAIL DES 3 835 270€ D'INVESTISSEMENT

L'essentiel est assuré par prêt contracté auprès de la caisse des dépôts et consignations (70 % de la somme), mais on note aussi les subventions de l'Agglo du Puy (206 500 €) et du Département (21 000 €) et 54 600 € de l'État (ANRU), ainsi que 68 600 € de prêts NPNRU Action Logement. Les 769 852 € restants sont des fonds propres d'Alliade Habitat.

Maxime Pitavy

Le Val-Vert comprend 500 logements sociaux, soit environ 14% du volume sur l'agglomération et 54% des foyers y vivent sous le seuil de pauvreté.